



# CONFÉRENCE DROIT & PROCÉDURE

**INSCRIPTION : 50 € TTC / Tarif membre Droit & Procédure : 20 € TTC**

**Gratuit pour les magistrats et les étudiants**

**INSCRIPTION EN LIGNE : [www.droitetprocedure.com](http://www.droitetprocedure.com)**

**[jeande.veronique@orange.fr](mailto:jeande.veronique@orange.fr) / 01 34 74 38 95**

## LA COMMUNICATION DES PIÈCES PÉNALES DANS LE DOSSIER CIVIL

### **Propos introductifs :**

**Antoine KIRRY**, avocat au barreau de Paris,  
ancien président de Droit & Procédure

### **Interventions de :**

**Guillaume DAIEFF**, premier vice-président  
et président coordinateur de la 13<sup>ème</sup> chambre  
du tribunal judiciaire de Paris

**Pascal GASTINEAU**, vice-président chargé de  
l'instruction, Pôle Financier, tribunal judiciaire de Paris

**Jacques GUILLEMIN**, avocat au barreau de Paris,  
administrateur de Droit & Procédure

**Elodie VALETTE**, avocat au barreau de Paris,  
administrateur de Droit & Procédure

### **Avec la participation de :**

**Vincent NIORÉ**, ancien vice-bâtonnier du barreau de  
Paris, membre du Conseil de l'Ordre, membre  
du Conseil National des Barreaux

**27 novembre 2024  
de 19 h 00 à 21 h 00**

**Auditorium de la Maison des Avocats  
Cours des avocats – 75017 Paris**



# LA COMMUNICATION DES PIÈCES PÉNALES DANS LE DOSSIER CIVIL



La communication des pièces issues du dossier pénal, en cours d'enquête ou d'instruction dans une instance civile, par l'avocat d'une partie fait l'objet de nombreux débats. Si elle est en principe impossible en raison du secret de l'instruction, du secret professionnel auquel est tenu l'avocat, le code de procédure pénale apporte des nuances et la jurisprudence offre aux parties des pistes de réflexion.

#### Propos introductifs :

**Antoine KIRRY**, avocat au barreau de Paris,  
ancien président de Droit & Procédure

#### Interventions de :

**Guillaume DAIEFF**, premier vice-président et président coordinateur de la  
13ème chambre du tribunal judiciaire de Paris

**Pascal GASTINEAU**, vice-président chargé de l'instruction,  
Pôle Financier, tribunal judiciaire de Paris

**Jacques GUILLEMIN**, avocat au barreau de Paris,  
administrateur de Droit & Procédure

**Elodie VALETTE**, avocat au barreau de Paris,  
administrateur de Droit & Procédure

#### Avec la participation de :

**Vincent NIORE**, ancien vice-bâtonnier du barreau de  
Paris, membre du Conseil de l'Ordre, membre  
du Conseil National des Barreaux

Validation formation continue obligatoire  
des avocats



27 NOVEMBRE 2024 de 19 h 00 à 21 h 00

<b>NOM</b>	
Prénom	
Profession	
Code NAF	
Statut	<input type="checkbox"/> Libéral <input type="checkbox"/> Salarié
Barreau (avocat)	
CNBF (avocat Paris)	
Mail	
Tél	
Adresse	
Code Postal – Ville	

Inscription :  
50 € TTC

Membre Droit &  
Procédure : 20 € TTC

Magistrat ou étudiant :  
Gratuit

Inscription par courrier

DROIT & PROCEDURE C/O V. JEANDÉ  
17 bis route du Moulin à Vent – 78740 VAUX SUR SEINE

Inscription en ligne

[www.droitetprocedure.com](http://www.droitetprocedure.com)

Renseignements : Véronique JEANDÉ – Tél : 01 34 74 38 95  
[jeande.veronique@orange.fr](mailto:jeande.veronique@orange.fr)